

PROGRAMME DU C.A.P. COIFFURE

Le coiffeur(se) est spécialisé dans la prestation des soins des cheveux et du cuir chevelu. Manuel et créatif, il maîtrise les techniques professionnelles en perpétuelle évolution. Il accueille, conseille sa clientèle et vend des produits capillaires

Le rôle du coiffeur(se) ne se limite pas au travail technique, mais à un ensemble d'interactions d'ordre psychologique, relationnel, pratique...

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et un enseignement pratique selon le référentiel académique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THEORIQUE

Biologie Générale et appliquée – Microbiologie et hygiène appliquées – Sciences appliquées – Technologie des techniques professionnelles des Matériels et des Produits - Vente Conseil Communication professionnelle – Connaissance du milieu du travail – Arts appliqués à la profession – Prévention Santé Environnement

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TRAVAUX PRATIQUES COUPE DE CHEVEUX HOMME / DAME

Techniques professionnelles de bases de coupes

TECHNIQUES : FORME, COULEUR, COIFFAGE

Permanente – Mise en plis – Baby Liss – Coloration, décoloration – Shampooing – Coiffage.

ENSEIGNEMENT GENERAL

Français – Mathématiques Sciences physiques et chimiques – Histoire et Géographie Education Civique.

STAGE PROFESSIONNEL

12 semaines de stage en entreprise au minimum sont nécessaires pour valider votre convocation CAP. Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève d'appréhender la réalité de l'entreprise.

DIPLOMES

La formation professionnelle de coiffeur(se) est sanctionnée par une attestation de scolarité délivrée par l'école et par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) diplôme d'État.

CONDITIONS D'ADMISSION 16 ans Niveau scolaire 3^{ème} (CAP en 2 ans)

Adulte majeur et ou titulaire d'un diplôme d'Etat (CAP en 1 an)

FORMALITES D'INSCRIPTION : **Nous contacter afin de recevoir un dossier complet.**

La directrice vous recevra sur rendez-vous.